

# Opération Aldi – Leader Price : l'Autorité autorise le rachat de 554 magasins Leader Price et 2 magasins Casino par Aldi, sous réserve que 9 magasins soient cédés

Publié le 17 novembre 2020

---

Par une décision rendue ce jour, l'Autorité a donné son feu vert, sous conditions, au rachat de Leader Price par Aldi.

## Une opération renvoyée à l'Autorité par la Commission européenne

De dimension européenne, l'opération devait en principe être examinée par la Commission européenne. Toutefois les parties à l'opération ont demandé, comme le leur permet le règlement européen n° 139/2004, le renvoi de l'examen de l'opération à l'Autorité, considérant qu'elle était la mieux placée pour l'examiner. Au regard, notamment, de l'impact national de l'opération et de l'expérience de l'Autorité pour examiner des opérations de concentration dans ce secteur, la Commission lui a renvoyé le dossier par décision du 4 juin 2020 ([voir communiqué de presse du 9 juin 2020](#)).

Le 5 octobre 2020, Aldi a notifié auprès de l'Autorité de la concurrence le projet de rachat d'actifs appartenant au groupe Casino. Ces actifs comprennent notamment 554 magasins sous enseigne Leader Price (sur un parc de près de 640 magasins en métropole) et 2 magasins sous enseigne Casino.

Aldi et Leader Price sont deux enseignes de distribution alimentaire de type maxi-discompte (ou *hard-discounter*). Aldi détient, en France, 883 magasins.

## **L'Autorité a pu écarter tout problème de concurrence, s'agissant du marché de l'approvisionnement**

Compte tenu des faibles parts de marché cumulées d'Aldi et Leader Price sur le marché de l'approvisionnement au niveau national, l'Autorité a considéré que l'opération n'était pas susceptible de renforcer significativement la puissance d'achat d'Aldi vis-à-vis des fournisseurs. Après avoir consulté les fournisseurs d'Aldi et Leader Price dans le cadre d'un test de marché, l'Autorité a également constaté que l'opération ne les plaçait pas dans une situation de dépendance économique vis-à-vis de la nouvelle entité.

## **Les risques d'atteinte à la concurrence détectés dans 9 zones de chalandise**

À l'issue de son analyse, l'Autorité a en revanche soulevé des risques d'atteinte à la concurrence dans les zones de chalandise entourant les magasins Leader Price situés à l'Argentières-la-Bessée (05), Bar-sur-Seine (10), Bort-les-Orgues (19), Brassac-les-Mines (63), Lanton (33), Marle (02), Rambervillers (88), Saint-Félix (74) et Sézanne (51).

Dans ces zones, l'opération était susceptible d'atténuer l'animation concurrentielle, et risquait d'entraîner des hausses des prix ou d'appauvrir la diversité de l'offre au détriment du consommateur, compte tenu de la part de marché cumulée des parties (supérieure à 40 %) ou de la création d'un duopole dans la zone.

# Aldi s'est engagé à céder 9 magasins pour résoudre les problèmes de concurrence identifiés

Afin de remédier à ces préoccupations de concurrence, Aldi s'est engagé à céder à un ou plusieurs concurrents neuf magasins Aldi ou Leader Price, situés dans ces zones. Ces engagements permettront de garantir le maintien d'une concurrence suffisante et de protéger les intérêts des consommateurs sur les marchés concernés.

Les repreneurs présentés devront être agréés par l'Autorité, qui s'assurera qu'ils seront à même de constituer une offre alternative crédible en matière de distribution alimentaire, dans chacune des 9 zones concernées.

Les magasins concernés par les cessions sont les suivants :

| Zone concernée         | Enseigne | Adresse               | Code postal | Ville                   |
|------------------------|----------|-----------------------|-------------|-------------------------|
| L'Argentièrè-la-Bessée | Aldi     | Id le Pré du Faure    | 05 120      | St-Martin-de-Queyrières |
| Bar-sur-Seine          | Aldi     | Faubourg de Chatillon | 10 110      | Bar-sur-Seine           |

| Zone concernée        | Enseigne        | Adresse                               | Code postal | Ville               |
|-----------------------|-----------------|---------------------------------------|-------------|---------------------|
| Bort-les-<br>Orgues   | Leader<br>Price | Boulevard<br>Jean<br>Jaurès           | 19 110      | Bort-les-<br>Orgues |
| Brassac-les-<br>Mines | Aldi            | Rue sous<br>la Coste                  | 43<br>250   | Sainte-<br>Florine  |
| Lanton                | Leader<br>Price | Avenue<br>de la<br>Libération         | 33 138      | Lanton              |
| Marle                 | Aldi            | 57 avenue<br>Charles<br>de Gaulle     | 02<br>250   | Marle               |
| Rambervillers         | Leader<br>Price | 9 rue<br>Abbés<br>Mathis et<br>Marion | 88<br>700   | Rambervillers       |

| Zone concernée | Enseigne | Adresse | Code postal | Ville |
|----------------|----------|---------|-------------|-------|
|----------------|----------|---------|-------------|-------|

|             |              |                  |        |             |
|-------------|--------------|------------------|--------|-------------|
| Saint-Félix | Leader Price | Rue du Brouillet | 74 540 | Saint-Félix |
|-------------|--------------|------------------|--------|-------------|

|         |              |                    |        |         |
|---------|--------------|--------------------|--------|---------|
| Sézanne | Leader Price | Avenue Jean Jaurès | 51 120 | Sézanne |
|---------|--------------|--------------------|--------|---------|

## Cession de magasins ne signifie pas fermeture des magasins, mais reprise avec changement d'enseigne

Les cessions de magasins qui font l'objet des engagements servent à maintenir un dynamisme suffisant de la concurrence au plan local.

Leur objectif est de permettre la reprise des magasins et de leur activité par une enseigne concurrente afin de maintenir l'animation concurrentielle dans la zone concernée et ainsi garantir aux clients une offre diversifiée en prix et en produits. Les cessions en cause doivent assurer la reprise des magasins dans de bonnes conditions de viabilité afin de pouvoir être agréées par l'Autorité.

## DÉCISION 20-DCC-164 DU 17 NOVEMBRE 2020

relative à la prise de contrôle exclusif d'actifs de la  
société Franprix Leader Price Holding par Aldi

consulter le texte  
intégral

### Contact(s)

Yannick Le Dorze  
Adjoint à la directrice de la  
communication  
01 55 04 02 14  
[Contacter par mail](#)